



Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L L2 L3 M1 M2

Intitulé : **Projet de la biodiversité et plan d'échantillonnage (HAG704B) et Projet M1-GE d'Apprentissage sur la Biodiversité (HAG708B)**

Responsable(s) : Jennifer Carré, Olivier Duriez, Benoit Nabholz et Olivier Thaler

Intervenants : nombreux experts et professionnels mobilisés en appui des travaux des étudiants dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) :

Jennifer.carre@umontpellier.fr

Benoit.nabholz@umontpellier.fr

jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr

olivier.duriez@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 6

Effectif min : 40

Effectif max : 80

Nombre d'heures

CM :

TP :

TD :

Terrain :

SPS : 150h

Noms des intervenants pressentis : Olivier Duriez (UM), Olivier Thaler (UM), Jennifer Carré (UM), Benoit Nabholz (UM), David Mouillot (UM).

Description de l'UE : 1e semestre du M1 (S1),

Cet enseignement est en mode projet pédagogique, c'est-à-dire en travail réalisé de manière autonome et en groupes. Il n'y a pas de cours à proprement parlé sinon quelques séances en classe pour présenter le projet, cadrer la méthodologie et se former sur quelques outils (traitements de données, protocoles de prospection et identification, et.).

Le projet consiste à participer à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, c'est-à-dire à un inventaire faune et flore à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité à visé de portée à connaissances pour les résidents et d'aide à la décision des élus locaux dans le but de valoriser, préserver et protéger le patrimoine naturel. L'ABC est un outil cadré et financé (pour partie) par l'OFB (www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale).



Les étudiants prennent le rôle d'un bureau d'études « junior » naturalistes en assistance à maîtrise d'œuvre de la commune maître d'ouvrage de l'ABC et d'un bureau d'études naturalistes « senior ». L'ensemble de la promotion M1-GEB est impliquée, tous parcours confondus.

Le travail de projet (organisation, terrains, analyses, rédaction) est hebdomadaire sur la base d'une demi à une journée pleine chaque mercredi de septembre à mi-janvier. Les étudiants sont en autonomie accompagnés et supervisés par des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique de la mention GEB avec l'appoint d'experts naturalistes extérieurs.

Compétences visées par l'UE :

Développement et valorisation de compétences naturalistes, de traitement et analyses de données, de rédaction de notices et rapports techniques et de communication professionnelle et médiatique.

Connaissances et savoir relationnels avec les collectivités territoriales (élus, acteurs socio-économiques, habitants, etc.), les acteurs de la gestion de la biodiversité et les résidents.

Gestion de projet : organisation et travail en groupes autonomes, pilotage de projet d'étude de terrain (intendance, protocoles, etc.), comptes rendus d'activités, rédaction de notices et rapports, etc.

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- compétences naturalistes et/ou environnementales (au moins de base !)
- conception et application de protocoles de prospection et d'identification
- outils d'analyses de données et de cartographie
- rédaction de notice et rapport à caractère scientifique et technique
- capacité de vulgarisation scientifique écrite et orale
- expérience du travail en groupe autonome d'étudiants
- recherche bibliographique sur Web of Science

Modalité des contrôles de connaissances : 100% CT

Epreuve	Coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Ecrit				
Contrôle Continu	100		1	
TP				



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



Oral				
------	--	--	--	--

Informations additionnelles :

Les étudiants sont évalués via un exercice de type TP de terrain (méthodo et protocole naturaliste), une présentation orale par groupe de travail et un rapport final.